

ÉTUDE DU COMPORTEMENT DES TRAVAILLEURS DU BTP DES ALPES-MARITIMES FACE AU RISQUE DU SOLEIL SUR LA PEAU

Emmanuelle Botta

Selon la base de données CAREX, le rayonnement solaire est le cancérigène auquel est exposé le plus grand nombre de travailleurs en France. Parmi ces derniers, les professionnels du BTP sont particulièrement concernés

L'étude a consisté en la réalisation d'une enquête, à l'aide d'un questionnaire adapté, auprès de professionnels du Bâtiment et Travaux Publics des Alpes Maritimes, en vue d'évaluer le comportement de ces travailleurs au soleil ainsi que l'analyse des raisons de ce comportement.

Le mémoire a tenté de répondre à deux questions :

- Ces personnes sont-elles conscientes des dangers d'une exposition prolongée de la peau au soleil ?
- Quels comportements adoptent-elles dans le cadre de leur profession ?

Pour cela, plusieurs parties ont été traitées. Dans un premier temps nous nous sommes attardés sur la constitution de la peau ainsi que des rayons du soleil.

Puis, nous avons étudié les différentes conséquences, nocives ou bénéfiques, d'une exposition de la peau au soleil.

Enfin, la dernière partie a été consacrée à la méthodologie de l'enquête réalisée auprès des professionnels du BTP, suivie des résultats de cette enquête et de leur analyse.

Plusieurs problèmes ont été ainsi mis en évidence.

L'exposition de la peau au soleil sans protection a de multiples conséquences plus ou moins graves mais souvent visibles sur du long terme, ce qui peut rendre plus difficile la prise de conscience des personnes exposées quotidiennement au soleil.

Il est apparu, grâce aux réponses données, que ces personnes adoptent des comportements à risque face au soleil.

La non utilisation d'une crème solaire pour la majorité d'entre elles est bien révélatrice de ces comportements.

Ceci est d'autant plus préoccupant que ces personnes exercent leur profession sur des surfaces ayant un fort pouvoir réfléchissant, comme le goudron, et sont soumises à des pollutions émanant des véhicules de travail et des composants utilisés qui aggravent les effets nocifs des rayons UV.

des conséquences d'une exposition de leur peau au soleil et n'ont jamais, pour la majorité, assisté à une réunion d'information sur le sujet.

Pourtant, les employés travaillant en plein air devraient connaître les dangers que pose l'exposition fréquente au soleil.

Pour cela, leurs employeurs devraient leur transmettre les informations suffisantes en terme de santé et sécurité au travail.

Les dangers du soleil peuvent apparaître minimes face aux chutes et autres accidents qui menacent quotidiennement ces personnes.

Mais il est tout de même important d'accorder plus de valeur aux problèmes liés au soleil, pour les futurs travailleurs susceptibles d'adopter les mêmes comportements à risques que leurs aînés, ces derniers ayant des difficultés à changer des habitudes prises depuis de nombreuses années.

En effet, plus la prévention se fera tôt, plus elle permettra de minimiser les risques encourus par cette catégorie de professionnels.